



CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL LUCIE 26000

Témoign de l'engagement de Groupe CCI Paris-IDF en faveur du développement durable

Le présent certificat est décerné ce jour à Groupe CCI Paris-IDF à l'issue de l'analyse de ses engagements de progrès
par le Comité de Labellisation LUCIE.

Celui-ci a considéré, au regard de l'évaluation de maturité RSE réalisée par Baker Tilly,
que les engagements pris sur 36 mois permettront de faire progresser l'organisation de manière significative en matière de Responsabilité
Sociétale sur cette période.

Le présent certificat est délivré à Groupe CCI Paris-IDF pour une durée de 36 mois, sous réserve d'une confirmation effective de la mise en œuvre
des engagements de progrès annoncés après une période de 18 mois à compter de ce jour.

Fait à Paris, le 05/07/2024

Le Président de l'Agence LUCIE
M. Alan FUSTEC